

Règlement concours

Dossier Automne 2017

1. Ce concours est organisé par **ESPACE 22**, dont le siège social se situe Rue de la Station 22 à 4430 ANS. Pour participer à ce concours, il faut être âgé (le 01/09/2017) de 18 ans ou plus et être domicilié en Belgique. La participation est gratuite.
2. Le concours débute le 01/09/2017 et se termine le 30/09/2017 à minuit.
3. **ESPACE 22** se réserve le droit de prolonger le concours, de l'interrompre ou d'y mettre fin si des circonstances indépendantes de sa volonté le justifient.
4. Les prix sont personnels et ne peuvent pas être cédés. Ils ne peuvent être échangés contre de l'argent comptant ou d'autres prix ou services. En cas de refus du prix ou des conditions liées à ce prix, celui-ci ne sera pas échangé contre de l'argent comptant.
5. Un prix est indivisible et doit être accepté tel qu'attribué.
6. Les coordonnées personnelles des participants sont introduites dans une base de données de la PARFUMERIE **ESPACE 22**, ayant son siège social à 4430 ANS, Rue de la Station 22 qui est la responsable du traitement, afin d'assurer le bon déroulement de ce concours, pour entrer en contact avec les gagnants et sont le cas échéant destinées à tenir les participants au courant des activités, actions, promotions et nouveautés d'**ESPACE 22** et de ses marques. Les participants ont un droit d'accès, un droit de correction relatif à leurs coordonnées et le droit de s'opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de marketing. Le fait de remplir tous ses coordonnées personnelles demandées, est obligatoire pour participer au concours. Conformément à la loi de 8 décembre 1998, tel que modifié dans la Loi du 11 du 11 décembre 1998, les participants ont le droit de refuser le traitement de leurs données personnelles, d'obtenir l'accès à ces coordonnées et de demander leur correction.
7. Aucune correspondance (lettre, e-mail et/ou communication téléphonique) ne sera échangée à propos de ce règlement, de l'organisation ou du résultat du concours.
8. **ESPACE 22** ne peut pas être tenue responsable sur base de ces conditions de concours ou de ce concours, sauf intention, faute grave ou non-exécution de l'une des prestations principales de ce concours.
9. **ESPACE 22** et ses fournisseurs ne peuvent pas être tenus responsables pour l'utilisation des prix par les gagnants, sauf intention, faute grave ou non-exécution de l'une des prestations principales de ce concours.
10. **ESPACE 22** ne peut être tenue responsable des problèmes techniques avec le site et/ou le système de messagerie. **ESPACE 22** ne peut pas non plus être tenue responsable d'une éventuelle incompatibilité entre les technologies utilisées pour le concours et la configuration hardware- ou software utilisée par le participant.
11. **ESPACE 22** se réserve le droit d'offrir un cadeau similaire en cas de problème avec le cadeau d'origine.
12. **ESPACE 22** a le droit de disqualifier les participants s'ils pensent que les participants n'agissent pas conformément aux conditions et qu'ils tentent d'accéder à l'action de manière frauduleuse
13. Le présent règlement est soumis au droit belge.
14. La participation au concours implique l'acceptation complète du présent règlement.